
DUBLIN - Révisions au programme des nouveaux gTLD et activités connexes
Lundi 19 octobre 2015 – 14h00 à 15h15 IST
ICANN54 | Dublin, Irlande

KAREN LENTZ :

Bonjour à tous. Bienvenue à notre séance sur les activités et les révisions relatives au programme des nouveaux gTLD. Je m'appelle Karent Lentz, je suis directrice des opérations et des recherches sur les politiques à l'ICANN. J'ai aujourd'hui un grand panel de personnes qui vont vous parler de ce qui se passe par rapport à ce programme.

Pour ceux d'entre vous qui êtes nouveaux : le programme des nouveaux gTLD existe depuis plusieurs années déjà. La communauté ICANN a fait beaucoup de travail pour ouvrir le niveau supérieur – le haut niveau de l'espace des noms de manière à ce que de nouveaux gTLD puissent être ajoutés au cours des années passées.

Nous considérons cette séance un peu comme le bus de touristes qui vous balade dans la ville pour que vous puissiez voir tout ce qui existe. Il y a d'autres séances pendant la semaine qui pourront vous permettre de rentrer dans les détails des différents sujets dans les domaines qui

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

vous intéressent spécifiquement. Nous vous présenterons quelles seront ces séances cette semaine.

Nous commençons et ce qui concerne notre ordre du jour. Nous commençons par une discussion sur le travail de ce qui se passe dans les organisations de soutien et les comités consultatifs au sein de l'ICANN. Ces comités et organisations font un travail, soit de considération des résultats au sein du programme. Nous regarderons également l'avenir: les recommandations, les considérations qui pourront être appliquées au processus futures du programme. Ensuite, nous passerons à des sujets spécifiques, des révisions d'activités, des études qui sont en cours. Nous allons passer tout ceci en revue et nous aurons un peu de temps pour vos questions.

Je vais présenter le panel assez rapidement à commencer par Mary Wong du personnel ICANN qui nous parlera des activités politiques au sein de la GNSO. Olga Cavalli du GAC qui travaille sur les noms géographiques.

Il y aura également Alice Munyua et Tracy Hackshaw du GAC, du Groupe de Travail sur les Régions mal desservies. Heather Forrest est ici du groupe de Travail Intercommunautaire sur l'Utilisation du Nom des Territoires et des Pays.

Jim Galvin est là du SSAC. Nous avons Margie Milam du personnel qui nous parlera de la concurrence du choix et de la confiance du consommateur et de la révision dans ce domaine. Brian Aitchison nous parlera des outils de mesure qui ont été collectés. Il est du personnel ICANN et il s'occupe de la révision des ccTLD.

Greg Rayford du Groupe d'Analyse nous parlera de l'étude économique qui a été effectuée pour voir les effets de la concurrence dans le cas du programme.

Dave Dickinson de Nielsen nous parlera des résultats d'un sondage des titulaires des noms de domaine sur lesquels nous avons publié un rapport. Cristina Flores de l'ICANN nous parlera de la mise en application du programme et du rapport sur la révision de ce programme qui a été publié et qui couvre un certain nombre de sujets concernant la mise en œuvre du programme et le traitement des applications.

Ensuite, la dernière personne nous parlera de la révision des protections des droits ainsi que la révision sur le centre d'échange des marques. Et, David Conrad, enfin, notre dernier intervenant, nous parlera de l'étude sur la racine et sur l'impact du programme sur la racine du programme des nouveaux gTLD.

Maintenant, je vais passer la parole à Mary pour commencer.

MARY WONG :

Merci, Karen. Bonjour à tous. Je suis la première dans votre bus de touristes. Bienvenue à cette Organisation de Soutien aux Noms Génériques (la GNSO).

Je sais que pour beaucoup d'entre vous, vous êtes vétérans, vous connaissez très bien le processus de politique de l'ICANN. Mais, pour ceux qui sont nouveaux : bienvenue. Nous nous sommes dit qu'il serait utile de focaliser ou de souligner deux projets qui pourront conduire à un travail dans la politique au sein de la GNSO.

Vous voyez ces deux projets dans les deux points qui sont à l'écran.

Avant de passer dans les détails, ce diagramme que nous avons inclus nous les montre bien. Nous l'appelons le serpent. Il vous montre les différentes étapes du processus de politique de la GNSO, c'est-à-dire le processus PDP. Il est utile déjà pour les nouveaux, mais aussi pour tous les autres, parce que le PDP de la GNSO est un peu différent des autres processus qui sont utilisés dans les SO et AC.

En ce qui concerne les deux projets éventuels que nous avons mis à l'écran, à savoir où nous en sommes dans le processus PDP : nous en sommes à la phase précoce, au début du travail. Vous le voyez dans le cercle rouge qui est à l'écran : nous sommes en train de définir la question.

La première question : les séries suivants des nouveaux gTLD, c'est un rapport préliminaire sur cette question qui a été publié assez récemment et qui est maintenant ouvert pour commentaires publics jusqu'au 30 octobre.

Deuxièmement, même chose, c'est l'ouverture des commentaires publics récente avec révision potentielle de tous les mécanismes de protection des droits qui ont été développés pour tous les gTLD.

Alors, j'en dirai un petit peu plus là-dessus, parce qu'il me reste deux minutes. Ce qui est important lorsqu'on revient au diagramme du serpent, nous en sommes à une phase précoce. C'est une phase d'analyse : les commentaires publics sont très, très importants de manière à informer le conseil de la GNSO par rapport à leurs décisions à savoir si oui ou non il faut lancer ces deux PDP.

Envoyez-nous vos commentaires publics jusqu'au 30 octobre et jusqu'au 30 novembre pour le deuxième projet.

Les séries suivantes des nouveaux gTLD sont relativement claires. Cela revient aux principes du début de la GNSO qui ont été adoptés – je crois – en 2007. S’il y a un PDP, s’il y a un vote du conseil pour lancer ce PDP, ce PDP pourrait clarifier, changer, amender ce qui existe dans les principes qui existent actuellement et qui ont gouverné ce programme.

En ce qui concerne le mécanisme de protection des droits, cela est plus focalisé. Il se focalise sur les divers processus politiques et procédures qui ont été élaborés au fil des années pour protéger les droits des détenteurs de marques dans les gTLD. Il est important de noter que, pour ce travail spécifique – la révision RPM, cela couvrirait les anciennes politiques (par exemple, l’UDRP) qui s’appliquent aux anciens gTLD. Cela ne concerne pas uniquement les nouveaux gTLD.

Bien sûr, il y a les nouveaux RPM qui ont été développés pour le programme des nouveaux gTLD et nous en parlerons un peu plus par la suite.

Je vais terminer et passer à Olga avec une annonce, parce qu’il y a une séance dans la semaine au cours de laquelle nous pourrions vous présenter ainsi que profiter d’une discussion avec vous de ce qui existe dans ces rapports,

quelles sont les questions sur lesquelles nous souhaitons votre « feedback » ainsi que les étapes à venir.

Merci beaucoup.

OLGA CAVALLI :

Merci, Mary. Merci, Karen. Mon nom est Olga. C'est le deuxième arrêt dans votre bus. Je représente d'Argentine. Je suis au GAC. Je travaille à ce groupe de travail depuis la création de ce groupe lors de la réunion de Buenos Aires à la fin de 2013.

Merci, Karen, pour cette invitation. Nous nous sommes retrouvés pour la première à Los Angeles. Je ne sais pas si vous vous souvenez. Depuis, Karen m'a toujours invitée moi ou d'autres personnes pour présenter ce que nous faisons dans ce groupe de travail interne.

J'ai cinq diapositives. Je veux me concentrer sur deux seulement, parce que je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps. J'utiliserai le reste des informations simplement à titre informatif. Vous pouvez me contacter si vous voulez davantage de détails par rapport à ce groupe de travail interne au sein du GAC.

Pourquoi avons-nous créé ce groupe de travail ? Lors du communiqué de Durban – donc c'était à l'époque un avis

du GAC pour Amazon – il y avait des noms géographiques qui étaient demandés comme TLD. Ce sont des noms qui n'étaient pas sur la liste officielle des Nations Unies, sur d'autres listes qui sont utilisées pour les ccTLD. Nous avons donc commencé au sein de ce groupe de travail, lors de la réunion de Buenos Aires, à réfléchir à cela. Depuis, nous avons fait plusieurs choses.

Quels sont les objectifs de ce groupe de travail ? Nous souhaitons, au cours de la nouvelle série des nouveaux gTLD, avoir moins de conflits en ce qui concerne l'utilisation des noms qui sont pertinents aux communautés, aux pays et qui ont une signification pour les populations et qui existent dans des sous-régions, dans des villes.

Par exemple, le .spa. Nous avons la Thaïlande, nous avons la Patagonie. Donc, plusieurs exemples qui ont généré certains conflits.

Mon idée personnelle, après le travail de ce groupe de travail, pour cette nouvelle série des gTLD, c'est que je souhaiterais avoir davantage de réussites et moins de conflits. Voilà, au moins, ce que nous souhaiterions avoir.

Nous souhaitons réduire l'incertitude à la fois pour les communautés, les pays, pour les gouvernements ainsi que

pour les candidats. Il y a beaucoup d'argent, de temps et d'efforts qui sont investis dans les candidatures. Plus les règles sont claires, meilleur sera le résultat: c'est ça l'objectif. Voilà pourquoi nous souhaitons cette révision.

Nous voulons éviter la mauvaise utilisation des noms qui sont pertinents pour la communauté. Nous savons que ces noms ne font pas partie de listes officielles. Du point de vue des dirigeants, ils sont disponibles pour certains. Ils sont disponibles pour tous. En même temps, ils ont une certaine signification pour certaines personnes du gouvernement, des communautés. Il y a un conflit. Il faut donc faire attention et voir comment nous pouvons diminuer cette incertitude.

Dans notre travail, nous donnons un peu de travail au personnel de l'ICANN ainsi qu'à la GNSO pour que le processus que Mary vient d'expliquer soit effectué. Je vais passer à la dernière diapositive dont je vais parler.

Nous sommes en train de faire la chose suivante: nous injectons les informations que nous avons collectées pendant les deux années de travail à la GNSO. Nous souhaitons faire des commentaires par rapport au processus que vous avez commencé dans le PDP et nous

sommes en interaction avec l'ICANN de manière à rassembler des informations sur le processus.

Nous avons préparé un document préliminaire l'année dernière et, c'est la première fois, je crois au GAC, que nous avons ouvert ce document. Ce n'était pas un document GAC, ce n'était même pas le document du groupe de travail : c'était une idée. Nous avons ouvert ceci aux commentaires publics. Nous avons reçus beaucoup de commentaires : nous les avons traités, nous les avons utilisés à Singapour. Il y a eu beaucoup de préoccupations juridiques en termes de disponibilité de ces noms qui ne devraient pas être réservés pour des pays ou des communautés. C'est là-dessus qu'il faut travailler.

Nous avons développé des meilleures pratiques qui sont sur d'autres diapositives, je ne vais pas en parler parce que c'est très long. Vous pouvez regarder ce que nous avons trouvé.

Que peut-on faire pour que les choses soient exécutoires ? Pour la première série : ce qui s'est passé, c'est que les candidats devaient entrer en contact avec les communautés dans lesquelles les noms existaient. Cela n'est pas arrivé. Du coup, il y a eu des conflits après les

demandes de candidatures. C'est là-dessus qu'on pourrait revoir les choses la GNSO et avec le personnel de l'ICANN.

Nous travaillons également à rassembler des différentes expériences basées sur la première série de ces conflits. Il y a aussi autre chose qui a donné lieu à plusieurs commentaires : on parle de l'intérêt public. Tout le monde parle de ça. On se rend compte que cela peut signifier différentes choses dans l'environnement de l'ICANN. Nous essayons – je ne sais pas si on essaie de définir – de garder à l'esprit l'intérêt public, le fait que cela a une signification différente pour les gouvernements, pour les communautés ou pour les candidats.

Je vais m'arrêter là. Je m'excuse, il faut que je parte dans 15 minutes. Si jamais il y a des questions-réponses, je vous invite à notre séance sur les Femmes à l'ICANN à 15h15 au-dessus. Merci.

KAREN LENTZ :

Merci, Olga.

Du GAC, je ne sais pas si Alice ou Tracy sont là ? Non, elles ne sont pas là. Bon, nous allons donc passer à Heather.

HEATHER FORREST :

Merci, Karen. C'est la bonne diapositive. Merci beaucoup de m'avoir invitée à être ici aujourd'hui. Je suis co-présidente de la GNSO et du Groupe de Travail Intercommunautaire sur l'Utilisation des Noms de Pays et de Territoires (TLD).

Je crois qu'il est important, si possible, d'amender la diapositive pour noter que cela n'est pas simplement un PDP de la GNSO, c'est un effort conjoint de la GNSO et de la ccNSO. Je suis très heureuse de voir certains des co-présidents de la ccNSO ici présents dans la salle.

Une petite mise à jour très rapide : nous avons pu faire la même chose à Buenos Aires et, ce que je vais dire là-dessus c'est ce que nous avons fait depuis cette époque est la chose suivante.

Ce groupe de travail considère en particulier la question des noms de territoires et de pays utilisés comme TLD. Nous sommes arrivés à certaines conclusions par rapport à deux extensions géographiques.

Je vous encourage, si vous avez des questions ou des difficultés à les trouver, à aller voir nos conclusions préliminaires qui sont présentées sur notre page web.

Nous allons maintenant parler des codes à trois lettres : la norme 3166 ISO. En termes de méthodologie, il y a une plateforme qui s'occupait des codes à deux lettres.

Premièrement, pour identifier le statut quo actuel des politiques. Deuxièmement, considérer toutes les options en ce qui concerne les politiques et ce qu'elles pouvaient faire. Troisièmement, examiner chacun de ces options et chercher une option qui puisse être appuyée par une justification claire, robuste et identifiable. Je dois également mentionner que cette justification était très importante de manière historique dans notre recherche par rapport au statut des politiques actuelles.

Ce que nous avons fait, où nous en sommes exactement pour l'instant : c'est, quelques semaines avant cette réunion d'aujourd'hui, nous avons fait passer aux responsables des différentes SO et AC ainsi qu'aux autres membres de ces organisations certaines questions en ce qui concerne la politique sur les codes à trois lettres. Si vous n'avez pas reçu ceci dans vos SO et vos AC, informez-moi. Il est très important que nos questions soient distribuées de manière aussi large que possible.

Nous avons défini la date du 9 octobre pour le « feedback » de manière à pouvoir avoir des choses à discuter pendant

la réunion d'aujourd'hui. D'ailleurs, nous en avons discuté ce matin. C'était intéressant, mais le 9 octobre était une petite cible qui n'est pas forcément très fixe. Nous sommes tout à fait prêts à recevoir votre point de vue, vos idées par rapport aux codes à trois lettres. C'est encore ouvert. Encore une fois, si vous n'avez pas reçu ces questions par le biais de vos SO et AC, dites-le moi et je serai très contente de vous les envoyer.

Merci Karen.

KAREN LENTZ :

Merci, Heather. Jim ?

JIM GALVIN :

Je m'appelle Jim Galvin et je suis actuellement vice-président du SSAC.

Le SSAC a organisé un party de travail pendant un an. Nous avons étudié – tout comme la GNSO, l'ALAC, d'autres SO et d'autres AC – nous avons passé en revue le programme des gTLD de manière à savoir s'il y a d'autres avis et d'autres commentaires que nous pouvions proposer pour se préparer pour la nouvelle série.

En particulier, il est important de noter que le SSAC a fait plus de 60 recommandations au cours des 4 à 5 années passées en ce qui concerne le nouveau programme. Ce que je souhaite faire, c'est souligner certains de ces thèmes sur lesquels nous nous sommes concentrés pour vous donner une idée des conseils que nous allons pouvoir donner à l'avenir.

Premièrement, l'extensibilité de la racine. Qu'est-ce que cela veut dire ? Au fur et à mesure que la taille augmente les changements de la racine, cela a un impact. Il y a un plan pour le lancement de la clé racine avec ses propres problèmes. Cela nous préoccupe d'une manière générale.

Notre mandat est de garantir la sécurité et la stabilité du système de « nommage ». Il est très important pour nous que la sécurité du système soit maintenue dans l'ensemble pendant que toutes ces choses se passent.

Une des questions que l'on se pose, c'est qu'il y a eu beaucoup de TLD qui ont été lancés, il y en a d'autres qui vont bientôt venir. Il est important de prendre un peu de recul et de prendre en considération le système, voir ce qui s'est passé et essayer de voir s'il y a eu des incidents importants.

Jusqu'à aujourd'hui, il y a des choses qui se sont produites, mais est-ce que le système a échoué de manière significative ? Est-il important de se souvenir de certains des avis que nous avons donnés par le passé ? Est-ce qu'il faut changer la manière dont on fait les choses ? Est-ce qu'il faut surveiller de manière différente pour éviter ce genre de circonstances qui se sont produites dans le passé ?

Nous considérons toujours cette question d'extensibilité de la racine et nous considérons les avis qui nous ont été donnés, l'expérience que nous avons. Nous essayons de voir s'il faut en ajouter davantage dans ce domaine.

Un autre sujet intéressant qu'on appelle, d'une manière plus générale, la collision des noms. Nous avons l'étape d'interruption des contrôles qui fait partie du lancement des nouveaux TLD.

Il y a un certain nombre de noms qui sont en attente de manière indéfinie. L'IETF fait son travail pour considérer s'il y a des utilisations techniques de noms qui sont réservées dans le système. Le programme devra les prendre en considération.

Nous considérons la question de savoir si oui ou non il existe des critères techniques qui seraient importants à

prendre en compte, si oui ou non certains noms doivent être réservés. Qui doit réserver ces noms ? Si ces réservations doivent être respectées ou pas ?

Dans le même sens, les interruptions contrôlées sont-elles quelque chose d'important et doit-on toujours le faire ?

Au cours des quelques dernières années de lancement des nouveaux TLD, nous sommes maintenant conscients de cette question : le problème de collision des noms se présente en partie au niveau technique dans le domaine de la mise en application et du déploiement des logiciels dans le système. Il y a un moment où il faut se poser la question suivante : combien de temps va-t-on continuer à soutenir la compatibilité des systèmes historiques ? Est-ce qu'on peut évaluer et savoir si ce risque est suffisamment bas ? À ce moment-là, on peut déterminer si oui ou non la collision des noms est importante. Est-ce qu'on peut contrôler l'interruption ? Y a-t-il des avis que l'on veut proposer pour évaluer ces rejets indéfinis de noms de manière à savoir si on peut prendre une décision définitive pour continuer ou pas.

Voilà ce que je voulais dire dans ces deux domaines. Je me suis dit que ce serait intéressant, parce que ce sont des sujets qui sont importants en général pour les gens.

Si vous avez des préoccupations par rapport au travail du SSAC ou si vous avez des questions par rapport à notre travail: je vous rappelle, pour conclure, qu'il y a une réunion publique du SSAC le mardi matin. C'est assez tôt, c'est à 8 heures du matin, mais je vous encourage quand même à venir à cette réunion et à poser des questions supplémentaires que vous pouvez avoir et qui ne feront pas partie de cette réunion actuellement.

KAREN LENTZ :

Merci Jim. Merci à vous tous. Avant de continuer à la section suivante, est-ce qu'Alice et Tracy sont là ? Non, d'accord.

Nous allons passer à la partie révision du programme. Donc, là, nous avons des révisions multidisciplinaires qui ont été identifiées dans un certain nombre de domaines. Nous allons commencer par Margie Milam qui va nous parler de la concurrence du choix et de la confiance du consommateur.

MARGIE MILAM :

Merci. Bonjour à tous. Nous sommes en train de préparer à lancer la révision suivante de l’Affirmation d’Engagement. Nous allons prendre en considération le programme des

nouveaux gTLD et l'impact de ce programme sur la concurrence, le choix et la confiance du consommateur.

Nous avons publié un appel à volontaires. La diapositive est bizarre. Nous avons lancé un appel aux bénévoles pour qu'ils se joignent à cette équipe de révision le premier octobre. Cela sera ouvert jusqu'au 30 octobre. Nous avons un mois où nous cherchons à ce que les bénévoles se présentent soit à titre d'expert indépendant, soit à titre de représentant d'une SO ou d'un AC. Il y a un endroit dans notre site web où vous pouvez soumettre votre candidature.

Étant donné que nous cherchons à avoir des représentants de différentes SO et AC, nous allons chercher à être approuvés par eux. Au début novembre, une fois que l'appel à volontaires sera terminé, nous allons publier une liste de candidats. Nous allons demander aux SO et AC d'approuver les membres, les personnes qui cherchent à représenter leur SO et AC.

En décembre, une fois que nous aurons obtenu cette approbation, le processus de sélection aura lieu dans le cadre de l'Affirmation d'Engagement. Fadi (le PDG de l'ICANN) et Thomas (en tant que directeur du GAC) se

rassembleront et détermineront qui fera partie de l'équipe de révision.

Nous annoncerons quelle est l'équipe de révision en décembre.

Si vous regarder le calendrier, nous pensons qu'une fois que l'équipe de révision aura été annoncée, nous commencerons notre travail en janvier. Étant donné l'historique des anciennes révisions, nous pensons que ce travail sera terminé d'ici la fin de l'année avec un rapport final et des recommandations à la fin de 2016.

Si vous êtes intéressé, si vous voulez participer : nous souhaitons réellement avoir des bénévoles qui couvrent les différents domaines d'expertise. Étant donné que la révision est très large, nous cherchons vraiment à avoir des personnes qui connaissent très, très bien le programme des nouveaux gTLD qui sont au fait du modèle multipartite et des procédures.

Nous souhaitons avoir des personnes qui sont expertes dans le domaine de la protection des droits des consommateurs, parce que cela est intéressant. Nous souhaitons savoir quel est l'impact sur le consommateur de notre programme.

Nous cherchons des gens qui ont de l'expertise dans le DNS, dans la sécurité, la stabilité ainsi que dans les questions de concurrences.

S'il y a des personnes dans la salle qui souhaitent participer, nous vous y encourageons, parce que cette révision sera très intéressante puisque nous prendrons en considération tous ces sujets.

Je veux passer la parole à ma collègue qui va vous parler des préparations de cette CCT.

KAREN LENTZ :

Merci, Margie. Donc, en ce qui concerne ce qu'a dit Margie, qui dépend de l'Affirmation d'Engagement (section 9.3), on a demandé à l'équipe de révision de prendre en considération dans quelle mesure les nouveaux gTLD ont promu la concurrence, la confiance et le choix des consommateurs ainsi qu'à la candidature et les processus d'évaluation et les mesures de protection mises en place pour atténuer les problèmes.

Pour organiser le travail que nous avons fait en termes de préparation pour ces différents domaines qui font partie de la révision.

Si vous regardez à droite, vous avez un gros cercle – donc l'équipe de révision – et si vous regardez les activités qui ont été mises en place jusqu'à maintenant, il y a des outils de mesure qui permettent d'examiner ce qui se passe en termes de concurrence, de compétition et de confiance. Également, le processus d'évaluation de la candidature en termes de protection, les mécanismes de protection des droits ont été intégrés au programme.

Ce travail sera décrit par les intervenants suivants. Brian ?

BRIAN AITCHISON :

Merci, Karen. Je suis une des personnes qui est à la tête de la recherche au sein de l'ICANN et je vais parler de la concurrence, de la confiance du consommateur et des paramètres qui gèrent le choix du consommateur.

L'Affirmation d'Engagement qui contracte la révision de l'ICANN pour les nouveaux gTLD en termes de CCT. On avait demandé, recommandé et des recommandations pour un ensemble de paramètres pour mesurer les CCT. Des groupes consultatifs ont fait une révision des paramètres. Les paramètres en question ont été rassemblés à partir de sources différentes.

Par exemple, nous avons reçu des informations de la page de statut des nouveaux gTLD, des rapports de transactions mensuelles et autres.

Certains des paramètres ont été reçus par rapport à d'autres méthodes telles que des sondages conduits par Nielson et des études économiques aussi conduits par le groupe qui s'appelle Analysis Group.

Le mois dernier, le processus de publier ces paramètres sur le site de l'ICANN a donc démarré. Tous les paramètres ne sont pas publiés sur la page, nous sommes en train de finaliser cela avec les dernières données. La page est déjà disponible : vous pouvez y aller, les paramètres sont divisés en plusieurs catégories, comme vous le voyez.

Il y a des données sur la conformité, sur les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registres, les enregistrements des noms de domaine, la navigation des noms de domaine et les mécanismes de protection des droits. Vous voyez aussi le nombre de plaintes que l'ICANN reçoit. Vous pouvez voir le nombre de TLD qui sont opérés par les nouveaux membres. Combien de nouveaux TLD utilisent les anciens IDN ? C'est juste un échantillon de ce qui est publié.

Nous essayons de faire un atelier de travail plus détaillé. Par exemple, mercredi matin à 8 heures, allez chercher un café et venez parler des paramètres avec nous.

KAREN LENTZ :

Merci Brian.

GREG RAYFORD :

Merci de rester sur le bus pour les visites guidées. Nous allons passer à la prochaine diapo.

Donc, l'Analysis Group a été commandité par l'ICANN pour voir quels étaient les effets de concurrence avec des nouveaux programmes de gTLD dans le passé et dans le futur.

Avec ce nouveau programme, puisqu'il est tout à fait nouveau, le but primordial dont nous avons parlé aujourd'hui – nous en parlerons plus en détails mercredi, dans la réunion dont Brian a parlé – c'était de devenir une base de comment nous allons pouvoir mesurer la concurrence maintenant et dans un an.

Notre équipe est composée de plusieurs personnes, nous avons Katherine qui est professeure d'économie et moi-même. Je suis aussi un économiste et je suis donc vice-

président de l'Analysis Group. Katherine et moi, nous avons un historique dans ce sujet-là, dans l'économie et dans la concurrence. Quand il s'agit de l'approche que nous prenons dans ce rapport, c'est que les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre peuvent être compétiteurs au niveau des prix.

Quand on parle de prix, on parle des prix que chargent les bureaux d'enregistrement aux opérateurs de registre. Il y a ce qu'on appelle des prix de détails.

Il y a aussi des autres endroits où il peut y avoir de la concurrence, par exemple les opérateurs de registre et les titulaires de noms de registre et les bureaux d'enregistrement pourraient essayer de s'identifier avec d'autres méthodes et peuvent avoir des prix différents qu'ils fournissent à leurs consommateurs.

Comment pouvoir mesurer s'il y a de la concurrence au niveau des prix ? Nous avons envoyé des demandes de données aux opérateurs de registre et aux bureaux d'enregistrement et nous avons, par exemple, reçu des données de 109 gTLD et 100 et quelques TLD historiques (anciens TLD). Nous avons eu des données, des gens qui avaient des nouveaux enregistrements.

Nous nous assurons que le nouvel ensemble de gTLD que nous avons échantillonné représentait toutes les régions de l'ICANN et qu'ils avaient les capacités qui nous concernaient. Nous avons envoyé ces demandes. Les opérateurs de registre ont bien répondu. Les bureaux d'enregistrement ont été un peu moins rapides à répondre. Nous avons dû aller vers leur site web et rassembler les données qui étaient publiées publiquement au niveau de leurs prix pour l'enregistrement des noms de domaine et le reste.

C'est pour vous donner un résumé assez de haut niveau. Pour vous donner un résumé de ce que nous avons trouvé. Quand il s'agit des parts d'enregistrement, nous avons trouvé que chez les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement, il y avait plus pour les nouveaux TLD que les TLD historiques. L'information qui nous a été donnée par les opérateurs de registre, on a vu que les prix étaient plus élevés pour les nouveaux gTLD que pour les TLD historiques.

Nous avons commencé à regarder tout ce qui était de concurrence. Nous avons vu qu'il y avait une grosse différence de prix entre les nouveaux gTLD et les TLD historiques. Leurs prix étaient relatifs aux prix, par exemple, à l'achat d'un nouveau nom de domaine, nous

avons vu qu'il y avait des différences de prix. Il y a une niche, là. C'est important de focaliser là-dessus. Le résultat de la phase 1, puisque nous essayons d'établir une base, on ne parle pas de la concurrence à ce point-là. Il y a beaucoup de raisons pour lesquelles nous avons vu des prix plus hauts ou moins bas ou une dispersion plus hautes ou plus basses. Ça dépend comment les TLD se différencient, comment les TLD historiques se différencient aussi.

Peut-être qu'on va passer cette diapo, parce que je n'ai pas assez de temps.

Je parle des évaluations que nous avons faites. Nous allons comparer dans quelques temps ce qu'on a maintenant et ce qu'on aura dans un an pour essayer d'en arriver à ce qu'on pourrait avoir un peu plus d'informations, si vous voulez, pour voir ce qu'on pourrait voir dans ce monde un peu concurrentiel pour tout ce qui est des nouveaux gTLD. Nous regarderons les prix, mais aussi les enregistrements pour voir si on peut avoir des données sur les niveaux de transactions dans l'avenir. On va aussi inclure cela dans notre rapport, merci.

DAVID DICKINSON :

Bonjour à tous.

Je vais commencer à parler. Passons aux prochaines diapositives.

Ce sondage a été fait dans 24 pays en 17 langues. Nous avons plus de 3000 entrevues que nous avons faites avec des adultes de 18 ans ou plus qui avaient déjà enregistré un nom de domaine, des preneurs de décisions au niveau de noms de domaine.

Nous avons fait cela au début de l'année. ICANN nous l'a demandé. Nielson l'a fait. Il s'agit d'un sondage du consommateur. Certains d'entre vous en ont déjà vu les résultats. Ces résultats sont similaires au sondage qu'on a fait auparavant. On passe à la prochaine diapo.

Un des domaines que nous avons exploré où, comme vous voyez à gauche, vous avez les TLD historiques. Vous voyez que c'est à peu près constant, c'est régulier. Il y a une bonne sensibilisation. Ensuite, vous voyez que les niveaux baissent quand il s'agit des TLD historiques communs jusqu'à ce que vous alliez dans les régions spécifiques, là vous voyez que les chiffres remontent. Il y a donc une bonne sensibilisation dans les régions géographiques concernées.

Les nouveaux gTLD, vous voyez que ça va un peu mieux que les historiques un. Vous voyez que les chiffres sont plus

élevés, mais, malgré tout, vous voyez qu'il y a encore de la distance à parcourir.

On parle un peu plus de cela. Vous voyez les mêmes données que l'on montre d'une façon différente pour voir comment les gens sont au courant des nouveaux gTLD. Vous voyez comme tout le monde en avait connaissance (les .com, .net, .org).

Ensuite, ça baisse à peu près de la moitié pour les gens qui connaissent moins bien les gTLD historiques. Vous voyez, pour les nouveaux gTLD, vous voyez qu'il y a une meilleure impression : la majorité des participants étaient au courant d'au moins un des nouveaux gTLD. Ce qui en ressortait, c'était la différence entre les TLD ciblés au niveau géographique : ils n'étaient pas présents dans la prise de conscience.

Si on regarde le patron – si vous voulez – formé par les historiques, on voit qu'il y a un mouvement important. Vous voyez qu'il y a 20 points de différences. On pourrait considérer un marché ciblé. Prochaine diapo.

L'intention de visiter suit toujours le côté prise de conscience : les gens connaissent ces choses-là parce qu'elles sont plus pertinentes à leurs yeux. Donc, les chiffres sont plus élevés. Prochaine diapo.

Encore une fois, allons-y. On a regardé pour la confiance, on a regardé tout ce qui s'agit de la confiance. On voit ici, c'est le même modèle que ce qu'on a vu dans le sondage pour le consommateur, c'est quelque chose de familier, facile à interpréter. Il y avait un air de familiarité, disons.

Les gTLD qui étaient familiers ont tendance à faire plus confiance : la perception de familiarité a un effet sur la confiance du consommateur.

La confiance pour les nouveaux gTLD est plus basse, mais c'est quand même haut pour quelque chose qui est quand même nouveau sur le marché. Nous pensons que c'est parce qu'ils sont faciles à interpréter.

Deux autres points au niveau de la confiance dans la case violette. Pourquoi les gens évitent, qu'il y a un problème de régulation ? Les gens se rendent compte que la prise de conscience, la connaissance des gTLD puisqu'elle a beaucoup de restriction : cela améliore le niveau de confiance.

L'autre chose c'est que, par contre, les titulaires de registre et de noms de domaine sont au courant des problèmes. Ils savent qu'ils doivent faire quelque chose eux-mêmes pour se protéger. Prochaine diapo.

La confiance dans l'industrie du nom de domaine en général, il y a deux trois points à faire. Les titulaires de noms de domaine ont tendance à dire que oui ils ont eu connaissance de mauvais comportements et ça avait le sens qu'ils prennent leurs propres mesures.

Mais, on s'est rendu qu'ils ne savaient vraiment pas comment se protéger eux-mêmes. Pour faire, justement, pour parler des mauvais acteurs sur l'internet. L'industrie, en général, la confiance est assez haute, est au-dessus de la moyenne, au-dessus de certains autres secteurs de la technologie. Les agences doivent protéger contre les mauvais acteurs ainsi que les forces de l'ordre. Le consommateur sait cela.

Les études seront faites et seront déployées une année après cette année. Pour les consommateurs, en février 2016. Pour les titulaires de noms de domaine, en août 2016. Si vous voulez avoir plus d'information sur les informations que nous avons publiées en ce qui concerne de ces études, vous pouvez les voir sur le site ICANN.

CRISTINA FLORES :

Merci, David. Je vais parler des révisions. Nous avons parlé de ces révisions. La mise en place des programmes de révisions avait pour intention de parler du choix des

clients, de la concurrence et de l'efficacité du processus d'application et d'évaluation. Pour fournir un peu d'historique, pour voir comment nous avons fait cette révision, ça a été fait par le personnel de l'ICANN et cela comprenait beaucoup de personnes. Nous avons déterminé comment nous allons mettre en place ce programme de révision.

C'est ICANN qui met en application le guide. L'ICANN avait donc cette expérience au niveau opérationnel. Nous voulions prendre en compte ce programme pour les prochaines séries de gTLD.

Nous avons considéré les paramètres et les statistiques. Nous avons reçu de l'information vis-à-vis des participants. Durant les réunions ICANN publiques, à travers de la correspondance. Tous ces médiums qui sont disponibles pour la communauté. Aussi, nous avons obtenu des observations du personnel et des fournisseurs de services.

Aussi, nous allons parler des chapitres différents sur cette diapositive. Nous avons le Guide de Candidature et, ensuite, vous avez aussi les discussions qui ont eu lieu, qui ne sont pas forcément dans le guide.

Les considérations pour les prochaines séries des nouveaux gTLD, nous voulons peut-être reconcevoir

certaines de ces programmes. Nous avons aussi appris de ces 48 leçons. Nous avons appris quelque chose, nous avons identifié ça dans notre rapport.

À 17 heures, dans cette salle, vous pouvez venir pour en apprendre plus sur toutes les leçons que nous avons apprises durant cette révision.

Vous pouvez aller voir cela sur le lien que j'ai soumis sur la diapositive.

ANTONIETTA MANGIACOTTI :

Je vais vous parler de la révision sur les mécanismes des droits de protection, pour le TMCH.

Nous avons conduit un sondage pour savoir quelle était l'efficacité de ces mécanismes qui ont été mis en place en tant que sauvegarde pour les programmes des nouveaux gTLD.

Sur une période de douze mois, nous avons analysé des données quantitatives et qualitatives. Nous avons parlé des procédures de conflits d'après délégation.

Cette année, la période de commentaires s'est terminée en février. Nous avons donc discuté tout cela à l'ICANN 53. On a vu qu'il y avait besoin d'avoir des améliorations

opérationnelles surtout envers nos fournisseurs de services. Certains membres de la communauté pensaient qu'il y avait d'autres problèmes, d'autres questions à l'élaboration de politique par le GNSO ou d'autres révisions générales. Il y avait des choses à améliorer.

Le rapport de version préliminaire a été mis à jour et est aussi disponible. Le RPM a été révisé et a été publié en septembre cette année. On s'attend à ce que cela puisse servir à beaucoup d'activités : surtout les discussions pour les politiques au sein du GNSO, à tous les rapports sur les RPM dont Mary a parlé toute à l'heure, des recommandations, les révisions du TMCH et tout ce qui est des programmes sur les choix et la confiance du consommateur.

Vous pouvez nous rejoindre mercredi à 16h15. Nous parlerons de ce rapport et on parlera peut-être d'un possible PDP pour faire une révision du RPM. Prochaine diapo.

La révision indépendante du TMCH a été recommandée par le GAC. Nous voulons, pour assister les processus utilisés par le TMCH et aussi en conjonction avec le GAC qui inclut la période des plaintes peut être étendue au-delà des 90 jours et certains services en bénéficieraient.

Certains ont pensé proposer aussi des sources de données pour analyser ces processus pour une base de données pour le Centre d'Échange des Marques. Il y a eu des propositions qui ont été faites, des rapports de service client et des révisions de rapports clients. Nous réservons des commentaires publics pour cela. Il s'agit juste d'études et cela nous permettrait d'avoir des considérations. Le RPM est disponible et il s'attend à ce que cette révision puisse identifier d'autres problèmes opérationnels qui auront besoin d'être améliorés ou des questions d'évaluation qui pourraient être incluses dans ces analyses du Centre d'Échange des Marques, des choses auxquelles on pourrait bénéficier pour l'élaboration de politiques.

La prochaine étape sera le processus contractuel qu'on place avec le vendeur. Il y aura une étude qui sera faite dans le quatrième trimestre 2015.

DAVID CONRAD :

Je m'appelle David Conrad. Je vais vous donner une mise à jour de l'étude de la stabilité de la racine. Nous avons choisi une organisation hollandaise pour faire cette étude pour vous. Nous utilisons la méthodologie qui est décrite devant vous.

Nous avons défini les paramètres de stabilité et de sécurité permanents. Nous avons développé un plan de collecte de données et de surveillance pour la communauté. De la part de la communauté DNS, nous avons estimé que la prochaine étape pour cette étude serait en mai 2016 pour pouvoir fournir alors un rapport en juin-juillet 2016 pour qu'il y ait une période de commentaires publics en avril 2017. Nous pourrions alors publier un rapport final.

Nous demandons à ce qu'il y ait de l'information en retour et l'information sur la méthodologie qui peut être fournie dans la séance de mardi à 13h.

C'est le dernier arrêt sur le bus de la visite.

KAREN LENTZ :

Merci à tous. Je vais finir avec une chronologie, un calendrier sur les activités de révision de programmes. Ce sont les activités dont on a parlé et qu'on a décrites. Ça n'a pas changé énormément par rapport à ce qu'on a montré auparavant : nous sommes vraiment sur le bon chemin.

Comme vous le voyez, vous pouvez voir ce qui est publié sur la diapositive. Il y a des choses difficiles à prévoir comme la révision de la CCT qui n'a pas encore commencé.

Tout cela, ce que nous avons sur l'écran, est basé sur ce qui a déjà été fait par les équipes. Dans l'avenir, nous pourrions fournir un calendrier plus détaillé. Quand il s'agit des activités, beaucoup d'entre elles seront complétées durant l'année 2017.

Je voulais souligner rapidement toutes les séances liées à ce sujet que nous aurons durant la semaine sur le sujet dont nous avons parlé aujourd'hui. Nos panelistes n'ont pas eu le temps de les explorer comme ils le devraient. Si vous voulez, vous êtes encouragé à participer à toutes ces réunions que vous voyez à l'écran.

Maintenant, je vais ouvrir le micro à des questions-réponses. Il y a des micros sur les tables et il y en a aussi dans la salle. On peut vous apporter les micros si besoin est. Ensuite, nous aurons des questions certainement à distance dans l'Adobe Connect : nous pourrions répondre à ces questions.

RUBENS KUHL :

C'est une question pour David Conrad. L'interruption contrôlée : combien de rapports de collision est-ce qu'ICANN a reçu ? Et de ces collisions, combien d'entre elles pouvaient porter atteinte à la vie ?

DAVID CONRAD : Oui, je crois que la réponse à la dernière question c'est non. Mais, je devrais passer la parole à Francisco pour qu'il vous donne les statistiques correctes.

[FRANCISCO] : Je pense que le chiffre est en-dessous de 30. Je pense que c'est 27, je n'ai pas les chiffres exacts, mais je pense que c'était 27. Il n'y avait aucune atteinte à la vie. Ce n'était pas des questions qui portaient atteinte à la vie.

KAREN LENTZ : D'autres questions ?

MARILIA MACIEL : Merci. Mon nom est Marilia Maciel. Je fais partie du GNSO. Je voudrais comprendre la relation entre la révision CCT et la discussion du GNSO sur les procédures. Il y a des questions qui se chevauchent et cela va venir vers nous en tant que PDP.

Comment est-ce que vous réglez les processus séparément ? Est-ce que le CCT est vu séparément ?

Des questions sur les paramètres. Je ne pourrai pas aller aux prochaines séances donc je pose les questions maintenant.

Les paramètres capturent les tendances du marché. Est-ce que vous essayez d'obtenir les conditions qui bloquent l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché DNS, surtout dans le monde en voie de développement.

Et, une question vite fait sur le rapport. Les rapports montrent que l'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique sont les régions qui sont les meneurs pour les acceptations des nouveaux gTLD. Est-ce que vous pouvez nous parler de ça, ce serait utile ?

KAREN LENTZ :

Merci pour ces questions. Pour ce qui est de la première question – je la rappelle : quelle est l'interaction entre le CCT et la révision du programme CCT, en ce qui concerne le travail de développement des politiques qui pourrait avoir lieu en termes de procédures au sein de la GNSO.

Pour ce qui est de leur fonctionnement, il est indépendant. La révision CCT vient de l’Affirmation d’Engagement et nous essayons de l’exécuter.

La GNSO détermine son propre calendrier, son propre ordre du jour en termes de travail sur les politiques qu'elle souhaite faire. Donc, elle utilise différentes étapes définies par le biais du processus PDP.

Il pourrait, en théorie, n'y avoir aucune interaction entre ces processus. Maintenant, là où nous en sommes, les gens savent très bien que ces deux processus existent et que ces deux discussions ont lieu.

Je sais qu'à la GNSO, par exemple, il y a eu des discussions à savoir quelle est la bonne méthode qui est peut-être de suivre l'équipe de révision et de planifier le travail de manière à s'aligner soit avec ces discussions, soit avec le calendrier.

Cela dépend des deux groupes, je crois. C'est à ceux de voir comment ils souhaitent interagir.

Mary, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

MARY WONG :

Karen a très bien décrit les processus. Je crois que nous allons parler en détails de ceci dans la séance consacrée aux deux rapports mercredi, mais, à la base, d'un côté beaucoup de travail est en train d'être fait par rapport à ces différentes révisions en cours fait référence au fait qu'il y a

un travail de PDP qui pourra être fait par la GNSO. C'est possible.

Pour ces rapports sur les questions, le RPM un : il y a une discussion très explicite par rapport au rôle potentiel que la révision CCT dont vous avez parlé pourra jouer. À savoir comment est-ce que cela va avoir un impact sur la décision à venir de la GNSO dans leur travail.

KAREN LENTZ :

Pour la question de la compétition, Greg va répondre.

GREG RAYFORD :

Merci pour la question. Elle est excellente, cette question. Ce n'est pas quelque chose à quoi nous avons vraiment réfléchi, que nous souhaitons incorporer dans le premier rapport qui est maintenant en ligne. Mais, en termes de réflexion des résultats, dans un an, c'est très intéressant.

Moi, ce que j'anticipe, c'est que je ne sais pas exactement, mais je crois que c'est très intéressant en termes de phase – je ne sais pas exactement ce que dira le rapport.

KAREN LENTZ :

Ce rapport est ouvert pour commentaires publics. C'est important d'en parler.

GREG RAYFORD :

En ce qui concerne les nouveaux gTLD, donc l'intégration dans certaines régions, c'est vrai que cela existe dans les données. Ce que j'interprète par rapport à ce qui se passe là, c'est qu'en partie cela peut être une question de pertinence perçue dans certaines de ces régions. Je crois qu'en bonne partie, il y a une focalisation, un appui, sur les TLD historiques en Amérique et en Europe. Mais, au lieu de cette focalisation, il y a plus d'ouverture. Il est plus facile pour les gens de rentrer dans ces nouveaux domaines lorsqu'ils ne sont pas focalisés sur le .com.

KAREN LENTZ :

Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Susan, allez-y.

SUSAN PAYNE :

Merci. Je suis membre du Comité sur la NTIA et j'ai une question pour Olga, s'il vous plaît.

Dans le commentaire qui a été fait par rapport au travail par votre groupe de travail par le passé, certaines questions ont été soulevées par rapport aux lois internationales. Je voudrais savoir si votre groupe de travail a cherché à obtenir des avis, de l'aide sur les questions des lois internationales, de la législation

internationale, soit à l'externe, soit par vos propres experts? Par exemple, peut-être des collègues, des membres du GAC qui font partie également des gouvernements.

OLGA CAVALLI :

Je ne sais pas si j'ai bien compris votre question. Des lois qui seraient liées à la protection des noms, c'est ça ? Est-ce que nous avons passé ceci en revue ?

SUSAN PAYNE :

Oui.

OLGA CAVALLI :

Nous n'avons pas encore fait cela, mais nous en avons l'intention. Premièrement, nous souhaitons revoir un peu l'expérience que nous avons eue pendant les TLD pour la première série. Il y a certaines nations qui ont dit qu'il y avait une protection nationale des noms pour certains pays. Ce n'est pas quelque chose qui existe partout. Bien sûr, c'est au niveau national. C'est effectivement quelque chose qui fait partie de notre travail prévu. Nous espérons y arriver, mais nous n'en sommes pas encore là.

[JORDAN CARTER] :

J'ai deux question en ce qui concerne l'extensibilité de la racine. Premièrement, Jim a mentionné que le SSAC considérait l'extensibilité de la racine comme un des sujets, mais il semblerait que l'ICANN a également une révision séparée là-dessus. Donc, est-ce qu'il y a une interaction entre ces deux choses ?

Deuxièmement, David, je crois que si on considère ces informations, y a-t-il eu des tentatives d'aller au-delà de l'extensibilité de la racine, de voir quel est l'impact dans l'infrastructure plus large de l'internet ?

JIM GALVIN :

Je vais répondre rapidement. Donc, l'étude sur la racine qui a été faite par son équipe, c'est une des recommandations qui a été faite par le SSAC. C'est quelque chose qui a été fait de manière historique. Nous prêtons attention à ce qui est fait de leur côté et nous observons la méthodologie et nous allons, bien sûr, passer en revue le rapport final.

DAVID CONRAD :

Oui. En ce qui concerne l'impact au-delà des serveurs racines en eux-mêmes, l'impact plus général. La méthodologie que nous considérons a principalement pour

but le système de serveurs dans son ensemble. Donc, en termes de résolutions, allons-nous en parler avec l'ENAP pour voir si on peut explorer cet aspect spécifique ? Je prends en compte les commentaires qui ont été faits à Buenos Aires. Oui, de toute évidence.

KAREN LENTZ :

Y a-t-il d'autres questions ? C'est votre dernière chance de poser une question. Très bien. Je remercie tous nos panelistes. Merci pour cette mise à jour et on se retrouve la prochaine fois.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]